

Relevé des décisions du 22 avril 2022

Elus présents : Daniel FORESTIER - Alain MOLIMARD (visio) - - François DAUPHIN - Didier LIENNART - Simon RODIER - Valérie Prunier - Marc MENAGER – Guy GORBINET - Jean SAVINEL.

Elu(s) absent(s) : Stéphanie ALLEGRE-CARTIER.

Techniciens : Snéjana GUCESKI.

.....

Relevé des décisions prises par le Bureau :

Entreprise Héritier :

- ⇒ Après débat, le Bureau communautaire donne un avis favorable pour se retirer de la vente, casser le compromis de vente et verser le dédommagement soit 10 % du prix de vente : environ 14 000 €.

ZAC Les Barthes :

- ⇒ Le Bureau donne un avis favorable pour la maîtrise d'œuvre ensemblière pour l'aménagement de la zone.

Tarifs gîte d'entreprises de Vertolaye :

- ⇒ Le Bureau émet un avis favorable pour fixer à 2,90 € le prix du m² ;
- ⇒ Il décide que l'augmentation de l'ICC sera appliquée tous les ans ;
- ⇒ Il décide de supprimer le forfait stockage appliqué actuellement sur deux des locaux.
- ⇒ Il décide également d'augmenter de 50 % les loyers appliqués lorsque les entreprises ne rentrent pas dans les critères d'attributions de locaux en gîte d'entreprises, ou bien lorsque leur bail dépasse les six années.

Plateforme de Vertolaye Viabilisée :

- ⇒ Le Bureau émet un avis favorable pour faire un avenant au marché de travaux.

Ces travaux permettent de créer 3 espaces à destination d'entreprises. Loyer maximal envisagé en fonction des coûts des travaux et de l'emprunt : 300 € HT/mois/emplacements.

- ⇒ Avis favorable de fixer les loyers à 300 € HT/mois.

Relevé des décisions prises par délégation :

- ⇒ Attribution de marché – Réalisation d'un schéma de transfert de compétences « Eau et assainissement » ;

Ordre du jour du prochain Bureau 29 avril 2022 :

- Projets de délibération 02/06 : pôle Services Techniques.
 - Convention d'utilisation de la déchetterie de St Germain l'Herm par la commune de St Genès la Tourette ;
 - Signature d'une convention VALTOM / ALF concernant la refacturation partielle des bennes de gravats devant être désamiantées ;
 - Signature d'une convention VALTOM / ALF concernant la refacturation d'une prestation de caractérisation des ordures ménagères ;

- Signature d'une convention VALTOM / ALF concernant le transfert de propriété des composteurs collectifs ;
- Convention avec l'éco-organisme CYCLEVIA (filière REP huile de vidange)
- Piscine - Rapport d'analyse des offres : économie d'énergie
- Abattoir : attribution de marchés pour travaux de rénovation